

L'école du peuple, c'est celle de l'accomplissement de la République sociale

Signataires de la tribune : François Cocq, secrétaire national à l'éducation du Parti de Gauche ; Francis Daspe, secrétaire général de l'Association pour la gauche républicaine et sociale – Prométhée (AGAUREPS-Prométhée). Ils sont coauteurs de « L'École du peuple. Pour l'égalité et l'émancipation », éd. Bruno Leprince, coll. Politique à gauche, août 2012.

C'est la rentrée, et plus si affinités puisque le gouvernement entend présenter une loi d'orientation pour l'éducation à l'automne. C'est en effet bien le moins qui était attendu après le quinquennat d'airain auquel a été soumise l'école de la République avec Nicolas Sarkozy.

Il faut mesurer à quel point le changement de majorité était attendu à l'école à l'égal d'une bouffée d'oxygène. D'ailleurs, les premières décisions ont été dans le sens d'une respiration vitale, avec par exemple l'abandon de la logique comptable incarnée par les suppressions massives de postes, l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants ou encore l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire. Pour autant, ces actes attendus et méritoires ne nous exonèrent pas de toute exigence critique, le changement tardant cruellement à se manifester sur le fond.

La continuité a dominé dans bien des domaines

Ainsi, des ruptures qui auraient dû s'incarner par l'abandon du livret de compétences et des outils de fichage tels base-élèves, par la suppression des établissements Eclair, têtes de pont de l'autonomie managériale, ou encore par le remplacement des recteurs zélés qui ont appliqué une logique comptable et aveugle contre l'école de la République, il n'y eut point.

Au contraire, la continuité a dominé dans bien des domaines, comme sur les questions de laïcité où la sinistre loi Carle fut confortée par Vincent Peillon alors même qu'elle assure le financement des établissements privés au détriment des élèves du public. Ceux-là même qui vont nous dire comme leurs prédécesseurs qu'il faut se serrer la ceinture, se conformer à l'austérité qu'ils veulent sacraliser avec le traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), nous enjoindre de faire en son nom 33 milliards d'euros « d'économies » supplémentaires, ne trouvent rien de mieux que de redistribuer les fonds publics au privé plutôt qu'à l'école publique. Pire, depuis l'investiture de François Hollande le 15 mai dernier, le gouvernement a laissé entrevoir la boussole qui le guide pour rédiger cette nouvelle loi d'orientation scolaire.

Egalité des chances contre égalité réelle

Celle-ci pousse vers un approfondissement des politiques menées et fait tourner le dos à l'humanisme radical qui, en considérant que tous les enfants sont capables, rejoint l'universalisme. C'est ainsi que le concept de l'égalité des chances est institué en valeur cardinale. L'égalité des chances est devenue le soubassement du triomphe de la doxa libérale dans le champ de l'école. Elle consacre le renoncement à œuvrer à la recherche de l'égalité réelle, non sans se donner bonne conscience en se targuant de la réussite de quelques-uns pour mieux s'exonérer de l'échec d'un plus grand nombre.

Le mérite si cher au précédent Président a été appelé à la rescousse par le nouveau le 15 mai dernier pour justifier ce renoncement. Sur ces bases, François Hollande et Vincent Peillon entendent appuyer la refondation de l'école sur la généralisation du socle commun. Ce n'est rien moins que la confirmation d'une dérive minimaliste et utilitariste des savoirs, le livret des compétences et l'évaluation par compétences l'ayant puissamment promue au cours des années passées.

De l'audace et de la radicalité

En segmentant les savoirs entre un socle pour la plèbe et les programmes pour les autres, la voie est ouverte à l'instauration d'une école à multiples vitesses, créant de surcroît les conditions à la marchandisation des savoirs. Même les outils de cette fuite en avant sont dès à présent envisagés. Ainsi en est-il de l'autonomie des établissements.

Feignant de croire qu'il s'agirait d'une belle idée malheureusement dénaturée par la droite au pouvoir, le ministre Vincent Peillon estime qu'il sera nécessaire de l'approfondir sous d'autres formes plus acceptables. C'est en réalité peine perdue d'avance : l'autonomie n'est rien moins qu'un moyen de casser les cadres nationaux garants de l'égalité républicaine et de transformer insidieusement l'école en entreprise.

La tâche réclame plus que jamais de l'audace et de la radicalité. Il s'agit de construire enfin l'école du peuple. Celle de l'émancipation individuelle et collective, pas celle de la conformation sociale aux intérêts particuliers et de la soumission à l'idéologie dominante. Celle de l'égalité, pas celle d'une méritocratie même recouverte d'un vernis républicain. Celle de la réussite de toutes et tous, pas celle de la compétition de chacun contre tous.

Le risque existe que cette loi d'orientation ne soit en fin de compte une occasion manquée faute d'ambition et de détermination à transformer la société. Il est jusqu'à la méthode qui fâche pour cette pseudo-concertation menée sans que les conditions mêmes du débat soient créées. Or s'il est bien un sujet qui doit impliquer le grand nombre, c'est l'école. C'est par l'implication populaire que peuvent être jetées les bases d'une école qui réponde aux exigences de l'intérêt général. C'est donc vers le peuple qu'il faut se tourner en lui proposant de débattre et d'alimenter des cahiers législatifs qui seront les poutres de cette future loi d'orientation. C'est cette méthode que le Front de Gauche entend éprouver dans les semaines à venir.

Nul doute que la visée qui en sortira fera de l'école de la République celle du peuple, celle qui puise ses sources aux idéaux humanistes et universalistes, celle de l'accomplissement de la République sociale.